

Adaptation

des modalités de passage

des examens nationaux

3 avril 2020

Reconquérir le mois de juin

Les épreuves d'examen dans les collèges et les lycées sont annulées.

Si les conditions sanitaires permettent la réouverture des écoles, collège et lycées, les cours auront lieu pour tout le monde jusqu'au 4 juillet.

Les élèves de troisième

L'obtention du Brevet des collèges se fera sur la base:

- de la moyenne des 3 trimestres de 3^{ème} (les notes obtenues pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte; en revanche, les appréciations, qui tiendront compte de l'implication de l'élève tout au long du troisième trimestre, seront lues avec attention);
- du contrôle de l'assiduité de l'élève jusqu'à la fin de l'année.

Les élèves de 1^{ère} générale et technologique

Les épreuves d'E3C2	L'enseignement scientifique et l'enseignement de spécialité abandonné en fin de première
<p>Elles n'auront pas lieu.</p> <p>Les élèves obtiendront une note de contrôle continu qui fera la moyenne de l'E3C1 et de l'E3C3.</p>	<p>La note obtenue correspondra à la moyenne des 3 trimestres de l'enseignement suivi pendant l'année de première.</p>

Les élèves de 1^{ère} générale et technologique: les épreuves anticipées de français

Epreuve écrite	Epreuve orale
<p>La note sera obtenue en tenant compte de la moyenne des 3 trimestres de Première (les notes obtenues pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte; en revanche, les appréciations, qui tiendront compte de l'implication de l'élève tout au long du troisième trimestre, seront lues avec attention).</p>	<p>Elle est maintenue et aura lieu fin juin – début juillet.</p> <p>Le nombre de textes attendu sera moindre que celui attendu dans les textes réglementaires:</p> <ul style="list-style-type: none">- 15 textes en première générale- 12 textes en première technologique

Les élèves de Terminale

- Un jury d'harmonisation sera constitué, qui étudiera les livrets scolaires, et aura pour mission de veiller à garantir l'équité pour tous les élèves.
- Le diplôme du baccalauréat sera délivré en tenant compte de la moyenne des 3 trimestres de Terminale (les notes obtenues pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte; en revanche, les appréciations, qui tiendront compte de l'implication de l'élève tout au long du troisième trimestre, seront lues avec attention).
- Une attention particulière sera portée au niveau de l'assiduité des candidats jusqu'au bout de l'année scolaire.
- Les notes des épreuves anticipées de 1^{ère} sont conservées.
- Les mentions sont maintenues.

Les élèves de Terminale

- Les élèves qui obtiennent une moyenne entre 8 et 10 seront convoqués aux oraux de rattrapage.
- Ceux qui obtiennent une moyenne inférieure à 8 pourront bénéficier de la session de septembre, le cas échéant, après examen de leur dossier par le jury.
- La session de septembre sera également ouverte aux candidats libres.

Les élèves de BTS

Les informations concernant l'adaptation éventuelle des modalités de passage des examens en BTS sera donnée dans les prochains jours.

FAQ

➤ Que se passe-t-il si nous ne pouvons pas reprendre les cours?

Seule une appréciation sera portée sur le bulletin du troisième trimestre.

➤ Que se passe-t-il pour les épreuves de compréhension de l'oral et d'expression orale en terminale générale et technologique?

Elles sont annulées, comme toutes les autres épreuves. Si l'épreuve de CO a déjà été passée, elle peut rentrer dans la moyenne de l'élève.

➤ Si les trois épreuves sont annulées, à quoi devons-nous préparer les classes de terminale?

Le troisième trimestre devient un trimestre normal, au cours duquel nous étudions avec les élèves différentes séquences. Si les cours reprennent, alors il pourra y avoir des évaluations qui permettront aux élèves d'avoir une moyenne sur le bulletin du troisième trimestre – moyenne qui comptera pour le calcul de la note attribuée à la discipline pour le baccalauréat.